

CONCOURS INTERNATIONAL DE COMPOSITION POUR ORCHESTRE D'HARMONIE

JEUNES COMPOSITRICES

Préambule

Afin d'enrichir le répertoire original pour orchestre d'harmonie, et face à l'insuffisante représentation des femmes compositrices, La Sirène, orchestre d'harmonie de Paris, a fait le choix de les mettre à l'honneur en leur dédiant la programmation de sa saison musicale du printemps 2021, et en organisant un concours international jeunes compositrices.

Ce concours de composition soutenu par la SACEM, et organisé en partenariat avec Violeta Cruz, conduira à la remise de prix à trois jeunes compositrices lauréates pour leur œuvre originale composée à l'occasion de ce concours.

La Sirène, orchestre d'harmonie de Paris

Depuis plus de 140 ans, La Sirène, orchestre d'harmonie de Paris, participe à la vie musicale de la capitale et défend activement les œuvres originales pour orchestre à vent, et la musique contemporaine.

Cette institution musicale s'attache depuis plus d'un siècle à perpétuer ses missions originelles, à savoir notamment la préservation et la mise en valeur de la pratique musicale amateur à Paris, et l'éducation musicale populaire. Aujourd'hui, l'orchestre est constitué de plus de 80 musiciens et son activité se décline à travers des projets ambitieux et éclectiques, au répertoire et esthétique diversifiés.

Compositrice associée

Violeta Cruz compositrice, présidente du jury

Les partenaires

BabelScores® Plateforme d'édition, diffusion et distribution de partitions 2.0

Plurielles 34 Association de promotion des compositrices francophones des XXe et XXIe siècles

Collège Contemporain Plateforme dédiée au renforcement de la transversalité des savoirs faire musicaux créatifs dans les domaines de l'innovation, de la formation et de l'intelligence entrepreneuriale

Centre National des Monuments Historiques/Panthéon Monument Historique Classé, lieu de concert dans le cadre de l'exposition temporaire d'Ann Veronica Janssens

Règlement du concours

Article 1

Ce concours est international et ouvert aux compositrices nées après le 1er janvier 1985.

Article 2

La thématique choisie pour ce concours est "Miroirs".

Chaque candidate est invitée à s'approprier librement ce thème et en proposer une interprétation singulière.

Article 3

Ce concours sera organisé en trois étapes: *présélection, sélection, phase finale*.

PRESELECTION

Chaque participante transmettra avant le **18 Juillet 2020** un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

- C.V musical retraçant le parcours, les expériences musicales et le catalogue d'œuvres ;
- Support déclinant les motivations des candidates à participer à ce concours, précisant leur rapport à l'orchestre d'harmonie (expériences antérieures, œuvres et compositeurs appréciés) et décrivant leur proposition de projet de composition. Le support de présentation de ces informations est libre (lettre écrite format pdf, spot vidéo...);
- Partitions et enregistrements de 2 à 3 œuvres représentatives des travaux musicaux antérieurs.

Les documents rédigés devront être mis au format pdf pour les textes écrits et partitions, le format des supports vidéo et audio est libre.

Le dossier regroupant l'ensemble des pièces mentionnées ci-dessus devra être envoyé sous forme de lien wetransfer par mail à l'adresse suivante : concours-compo@lasirene.info

Après étude du dossier le jury du concours retiendra jusqu'à 7 candidates.

Les candidates seront informées le 27 Juillet 2020 du résultat de la pré-sélection.

SELECTION

Les candidates retenues seront invitées à composer une esquisse musicale sur le thème du concours (article 2) d'une durée de 1 à 2 minutes.

Un conducteur d'orchestre de l'esquisse au format pdf accompagné d'une note explicative du projet musical seront à envoyer avant le **06 septembre 2020** à l'adresse mail : concours-compo@lasirene.info

Le jury retiendra 3 candidates en tant que finalistes pour la réalisation de leurs projets musicaux.

Les participantes seront informées du résultat de la sélection le 20 Septembre 2020.

PHASE FINALE

Les compositrices finalistes du concours composeront une œuvre originale sur le thème du concours, d'une durée de 6 à 7 minutes.

La partition complète (conducteur full-score) et le matériel d'orchestre (parties séparées) au format pdf, seront envoyés avant le **20 décembre 2020** à l'adresse mail suivante : concours-compo@lasirene.info

La remise des prix des lauréates du concours aura lieu le jour du concert de création, en présence du jury, au printemps 2021.

Article 4

Les œuvres des finalistes seront jouées au printemps 2021 lors d'un concert de création.

A l'issue du concours les œuvres pourront être inscrites dans le catalogue de BabelScores® avec la mention du concours.

Les prix attribuables seront:

- 1er prix 2000 euros bruts
- 2e prix 1200 euros bruts
- 3e prix 800 euros bruts

Un Prix du Public d'un montant de 500€ brut pourra être attribué lors du concert de création. Des Prix spéciaux et des Mentions pourront être attribués par le jury.

Article 5

Ce concours est souhaité sous la forme d'un partenariat orchestre - compositrice sénior - compositrices juniors, à ce titre :

Lors de la phase finale du concours, les 3 candidates finalistes pourront être conseillées par la compositrice Violeta Cruz dans la réalisation et finalisation de leur projet musical.

Une supervision de chaque candidate finaliste aura lieu à raison d'un entretien mensuel avec Violeta Cruz pendant la phase finale de composition (octobre à décembre) et un entretien au cours des répétitions avec l'orchestre entre janvier et mars 2021.

Par ailleurs, une liste d'informations complémentaires concernant l'orchestre, le lieu de création des œuvres et ses spécificités acoustiques, ou toutes autres informations jugées utiles par l'orchestre ou les compositrices leur sera transmise.

Les lauréates présenteront leur œuvre aux musiciens en janvier 2021 (note écrite, spot vidéo ou journée de rencontre avec l'orchestre selon la disponibilité et les contraintes logistiques), et conseilleront l'orchestre dans le travail de leur pièce.

Ce travail d'accompagnement de l'orchestre entre janvier et avril pourra être réalisé avec la venue ponctuelle en répétition (à raison d'une répétition par mois), ou par un suivi à distance si pour des raisons logistiques la venue n'est pas possible.

Article 6

Toutes les esthétiques et toutes les formes musicales sont admises.

Les transcriptions ne sont pas acceptées.

Les œuvres présentées doivent être originales, libres de droit et non éditées, n'avoir jamais été jouée ni diffusée en public avant le concert final du concours.

La participation à ce concours étant gratuite, les compositrices sélectionnées s'engagent en contrepartie à mentionner le nom de l'orchestre "La Sirène, orchestre d'harmonie de Paris" sur l'ensemble des supports visuels et sonores faisant apparaître le titre de l'œuvre (édition des partitions, publications de CD, DVD, livres, programmes, affiches, etc...).

Ainsi les œuvres des lauréates porteront la mention « Lauréate du Concours International de Composition 2021 - La Sirène, orchestre d'harmonie de Paris ».

Article 7

L'œuvre composée doit être accessible à un orchestre d'harmonie amateur de division excellence (niveau de difficulté 4/5 sur l'échelle internationale qui en comporte 6).

Afin de rendre l'interprétation de l'œuvre accessible à un maximum d'orchestres amateurs les lauréates devront prévoir la possibilité d'«à défaut» afin de les substituer aux parties instrumentales trop difficiles ou parfois manquantes.

Article 8

L'orchestration de l'œuvre comprendra **obligatoirement** les parties suivantes :

Bois :

Piccolo (ut),

Flûtes 1-2 (ut)

Hautbois 1-2 (ut),

Clarinettes 1-2-3 (si-b),

Clarinette basse (si-b)

Bassons 1- 2 (ut)

Saxophones alto 1-2 (mi-b)

Saxophones ténor 1-2 (si-b)

Saxophone baryton (mi-b)

Cuivres :

Trompettes 1-2-3 (sib) ou Cornets (si-b)

Cors 1-2-3-4 (fa)

Trombones 1-2- 3

Euphoniums 1-2 ou Saxhorns baryton-basse

Tuba (Si-b)

Percussions :

4 Timbales et Percussions (pour 4 percussionnistes au minimum)

Cordes:

Contrebasse à 4 cordes

L'orchestration pourra proposer les **parties optionnelles** suivantes :

2e piccolo (ut)

Flûte alto (sol)

Flûte basse (ut)

Cor anglais (fa)

Petite Clarinette (mi-b)

Clarinette alto (mi-b) ou Cor de basset (fa)

Clarinette contrebasse (si-b)

Contrebasson (ut)

Saxophone soprano (si-b),

Bugle (si-b)

La nomenclature précise de l'œuvre devra apparaître sur la page de garde du score ainsi que le détail des instruments de percussions utilisés.

Article 9

Le jury sera présidé par Violeta Cruz, associée à des artistes de renommée internationale, des représentants de notre orchestre et de nos partenaires.

Les décisions du jury sont sans appel.

Article 10

Les candidates participant à ce concours acceptent les clauses du règlement. Toute non observation de l'un des articles du présent règlement entraînera de plein droit et sans recours l'élimination du candidat.

La version française de ce présent règlement sera la version officielle et de référence en cas de litige.

CALENDRIER RECAPITULATIF

- 18 Juillet 2020: Dossier de candidature
- 06 Septembre 2020: Esquisse musicale
- Octobre à décembre 2020: Composition de l'oeuvre
- 20 Décembre 2020: Remise de l'oeuvre
- Janvier à Avril 2021: Travail avec l'orchestre
- Avril 2021: Création des oeuvres des finalistes